

**GYMNASTIQUE RYTHMIQUE GRAND-MOTTOISE**

**DOSSIER CLUB**

# *Gymnastique Rythmique*

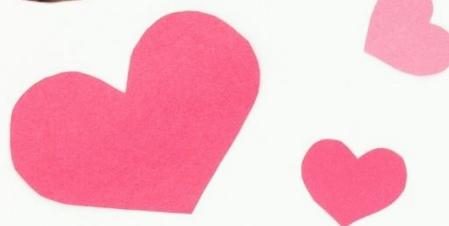
♥ *Championnat Régional*  
*Coupe Formation 2 et 3*



**Happy**  
*Mother's Day*

Tarif : 4 €  
Buvette sur place

Palais des Sports  
Allée du Bois Couchant  
***La Grande Motte***



LA  
GRANDE  
MOTTE



**SUPER U**



**MD IMPRESSION**

20  
TERRE  
DE JEUX  
24





**Le mot de Joëlle JENIN-VIGNAUD,  
Adjointe chargée de la Vie sportive,  
Scolaire et Culturelle**

Le Maire de La Grande Motte et l'ensemble du Conseil Municipal portent une attention particulière au Club d'entraînement de Gymnastique Rythmique qui répond à notre objectif de former nos enfants dès le plus jeune âge dans la compétition de Haut Niveau.

Cette discipline, particulièrement suivie par les jeunes filles, conduit en termes d'apprentissage technique, une véritable école de vie! Nous sommes fiers de leurs succès qui depuis 2005 ne cesse de nourrir l'attractivité de la ville.

Ce sport permet de cultiver l'esprit d'équipe en procurant du plaisir sans oublier la rigueur.

Une passion que notre Ville partage avec l'ensemble des clubs engagés dans la compétition de Haut Niveau.



**Jean-Paul FRAPPA**  
**Conseiller Municipal en charge des Sports,  
Travaux, Bâtiments publics, Accessibilité,  
Hygiène Salubrité et Commission de Sécurité**

L'une des originalités et de la Gymnastique Rythmique et son attractivité résulte de la combinaison de deux exigences simultanées.

Ce sport, en effet, demande des qualités physiques indispensables pour atteindre une pratique intéressante. Mais il apporte aussi une dimension esthétique qui, par définition, positionne cette activité dans le domaine artistique.

C'est ce que poursuit avec succès le Club de La Grande Motte qui rayonne largement au niveau régional.



CHAMPIONNAT REGIONAL DE LA COUPE FORMATION 2 ET 3  
LA GRANDE-MOTTE, LE 4 JUIN 2023

## SOMMAIRE

LIEU DE LA COMPETITION

ACCUEIL CLUBS

INFORMATIONS UTILES

INFORMATIONS TECHNIQUES

SUPPORTS MUSICAUX

FICHE BUVETTE

## LIEU DE LA COMPETITION

**Lieu de compétition et accueil club :** Palais des Sports  
Avenue du bois couchant  
34280 LA GRANDE-MOTTE



L'accueil club se fera par l'entrée A

Les spectateurs devront rejoindre directement les gradins à l'étage par les escaliers extérieurs.

### Accès depuis la D62 :

**D62**

Prendre **sortie** en direction de : **D62e1**  
LA GRANDE-MOTTE

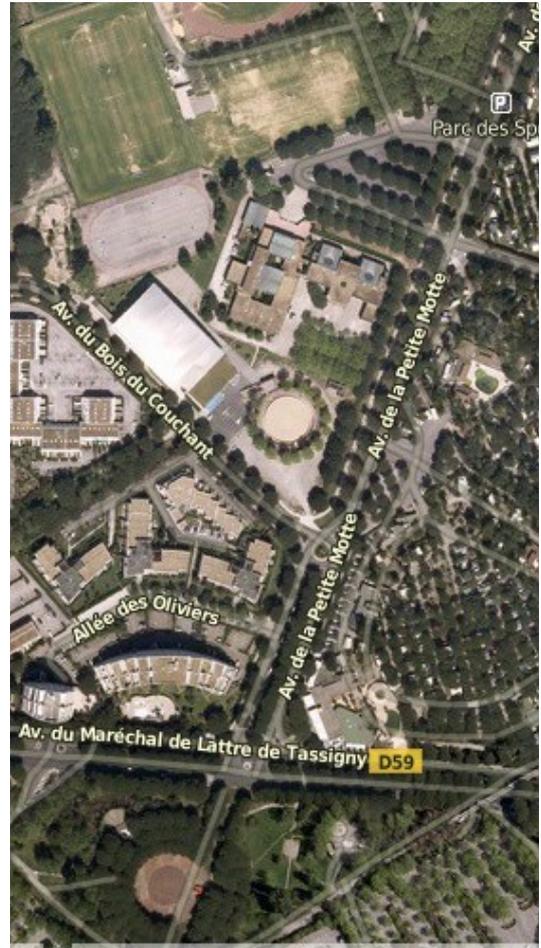
**D59**

Prendre **D59**  
Vitesse limitée à 50 km/h  
Au feu, prendre à droite: **D59 / Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny**

Au 2<sup>ème</sup> feu, prendre à droite: **Avenue de la Petite Motte**

Au rond-point, prendre à gauche: **Avenue du Bois du Couchant**

## Plans :



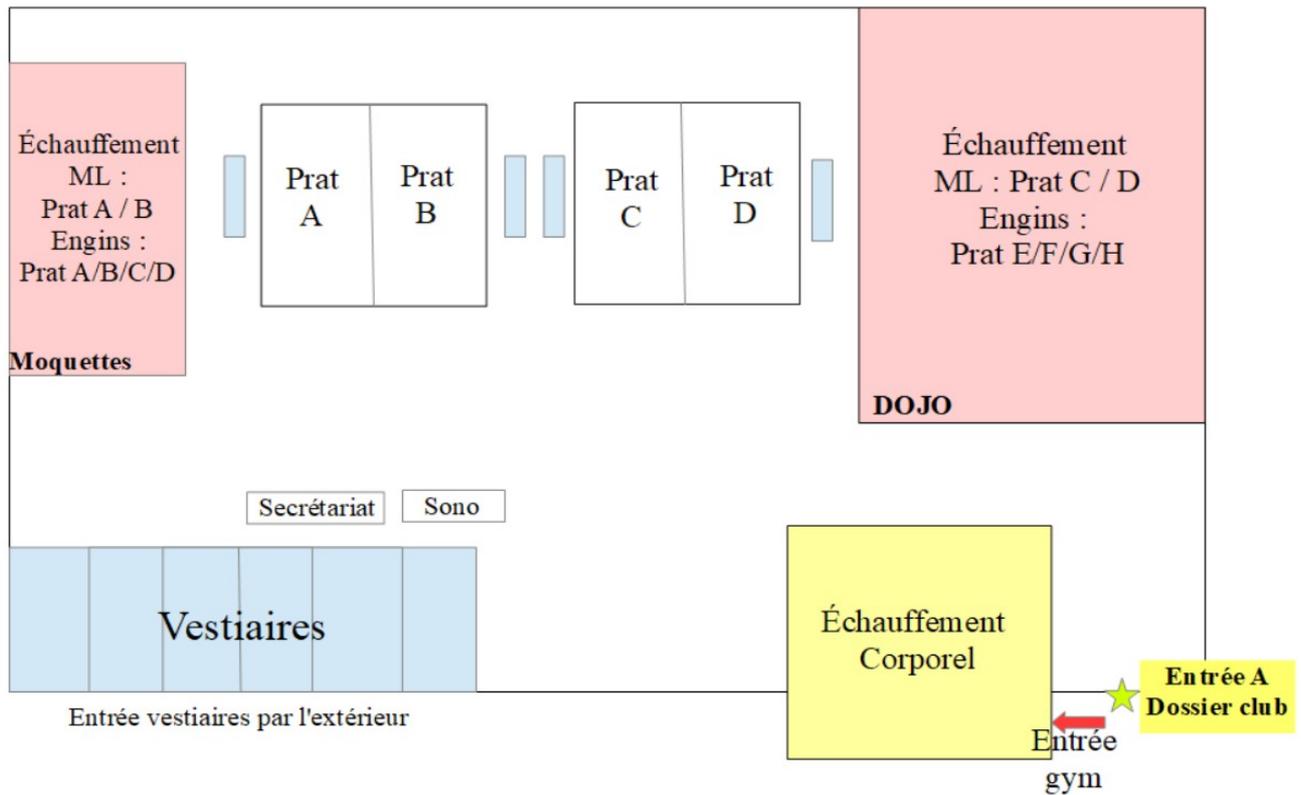
## RAPPEL :

L'accès en salles d'échauffement et de compétition est **UNIQUEMENT** autorisé aux gymnastes, entraîneurs et juges munis de leurs badges.

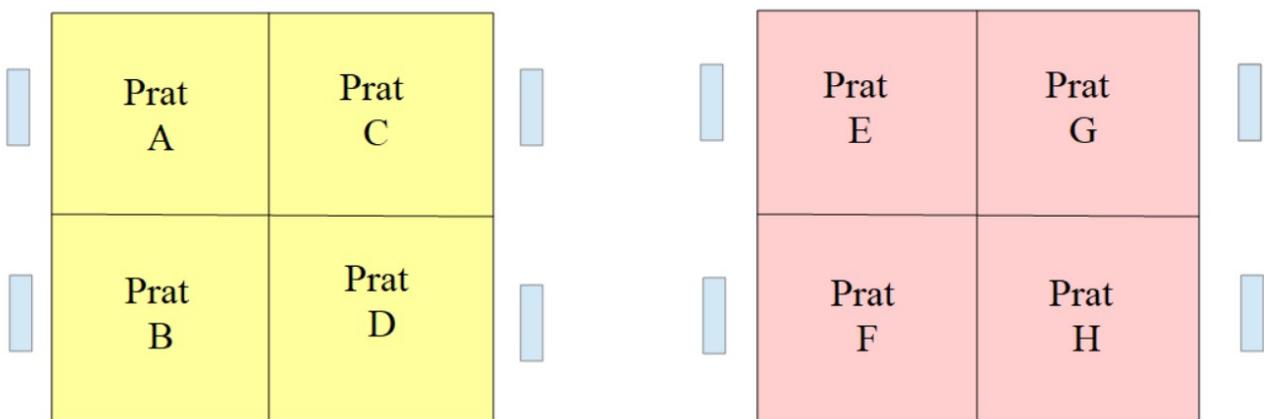
Tenue sportive de rigueur sur les plateaux d'échauffements et de compétition, interdiction d'être chaussé sur les moquettes d'échauffement.

**Il est interdit de prendre des photos et de filmer sur le plateau de compétition.**

## Plan de circulation



## Plateau de compétition : Tests techniques



**Merci de respecter les lieux et les horaires de passages.**



## ACCUEIL CLUB

### ***Ouverture des portes à partir de 9H15.***

L'accueil club s'effectuera dans le hall d'entrée A du Palais des Sports entre 9h15 et 9h45.

Merci à tous de se présenter à ce point d'accueil afin de recevoir le bracelet d'accès aux juges, entraîneurs, chefs de délégation et gymnastes. Si vous pensez ne pas être présent dans ce créneau horaire, les dossiers clubs seront à récupérer à l'entrée public (caisses)

### **ATTENTION :**

Afin d'économiser le papier et dans le respect du développement durable, aucun dossier club ni ordre de passage ne sera distribué lors de la compétition par le club organisateur.

Seuls les juges convoqués auront un ordre de passage fourni.

Merci donc de prévoir vos documents.

**Les forfaits sont à effectuer via la procédure Engagym.**

**Les dossiers clubs et engagements juges sont à envoyer avant le 20 mai 2023 :**

- **Par lien électronique :**

La fiche d'identification du club,

- **Par courrier électronique :**

La fiche buvette ([grgmcompetition@gmail.com](mailto:grgmcompetition@gmail.com))

- **Engagements et organisation des jurys :**

Engagement juge sont à envoyer à **Chrystelle DURET**, responsable régionale, à l'adresse suivante :

[chrysduretgr66@gmail.com](mailto:chrysduretgr66@gmail.com)

La réunion de juges se déroulera dans la salle pédagogique au niveau du plateau de compétition

Pour un meilleur déroulement, il est demandé, dans la mesure du possible, que chaque club soit représenté par deux juges (minimum niveau 1).

A l'envoi de vos engagements juges à **Chrystelle** merci de lui précisez si vous connaissez l'exactitude du main libre CF3.



CHAMPIONNAT REGIONAL DE LA COUPE FORMATION 2 ET 3  
LA GRANDE-MOTTE, LE 4 JUIN 2023

## INFORMATIONS UTILES

### Adresse du Comité d'Organisation Local et pour tout renseignement avant la compétition :

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE GRAND-MOTTOISE  
Chez Mme FIORITTO Maud  
102 allée des Fauvettes  
34280 LA GRANDE-MOTTE  
☎ : 06.63.89.08.77  
E-Mail : gymnastiquerythmiquegm@gmail.com

### Contact

Pour les renseignements techniques et administratifs avant la compétition, merci de respecter les bénévoles qui ont un emploi en dehors de la gym et de nous envoyer un mail pour une réponse rapide sûre et précise, sans risque de déranger...

### Entrée

Plein tarif : 4€

Tarif réduit (sur présentation de la licence FFGym 2022-23 avec photo) : 3€

Moins de 12 ans : gratuit

### Restauration sur place

Vous trouverez sur le lieu de la compétition une restauration rapide avec sandwiches, hot-dogs, friandises, boissons chaudes ou fraîches.

Un système de jetons est mis en place pour toute la buvette. Il vous servira de monnaie d'échange sur les différents stands. Ces derniers seront à acheter à la caisse d'entrée.

Paiement en carte bancaire possible.

Pour tout compte club, une pièce d'identité sera demandée en garantie sur la durée de la compétition.

### Photographe (sous réserve)

Un photographe sera présent sur le plateau de compétition.

*N'oubliez pas de remplir la fiche droit à l'image pour les gymnastes ne désirant pas être prises en photo.*

### Informations sur la ville

Si vous prévoyez de passer le week-end sur la Grande-Motte, vous pouvez préparer votre venue en consultant :

- Le site de la ville : [www.lagrandemotte.fr](http://www.lagrandemotte.fr)
- Le site de l'office de tourisme : [www.lagrandemotte.com](http://www.lagrandemotte.com)



## INFORMATIONS TECHNIQUES

### **Engagements :**

A régler en ligne sur le site de la FFGym

### **Accréditations :**

Elles seront remises à l'arrivée des clubs comme indiquées précédemment et selon les consignes fédérales :

- une accréditation pour un chef de délégation,
- une accréditation par juge
- une accréditation par entraîneur

Les gymnastes, juges, entraîneurs et chefs de délégation devront être titulaire de leur licence 2022/2023, pour obtenir leur laissez passer, aucune dérogation ne sera délivrée.

La délivrance des accréditations sera établie selon les engagements réalisés.

### **Entraîneurs :**

Les entraîneurs présents dans les salles de compétition devront être en tenue de sport et baskets. Interdiction d'être chaussé sur les moquettes d'échauffement.

### **Les vestiaires :**

Nous vous demandons de respecter ces lieux. Les affaires laissées dans les vestiaires sont sous l'entière responsabilité de leur propriétaire.

### **Salles d'échauffements et de compétition :**

Pendant la compétition, les aires d'échauffements seront délimitées dans différentes salles ou espaces attenants au plateau de compétition. Celles-ci seront accessibles selon un planning établi, merci de le respecter.

L'ensemble de ces salles ne sera accessible qu'aux personnes accréditées et aux membres de l'organisation.

De plus, nous vous informons que l'utilisation de **talc est interdite** dans l'enceinte du palais des sports.



CHAMPIONNAT REGIONAL DE LA COUPE FORMATION 2 ET 3  
LA GRANDE-MOTTE, LE 4 JUIN 2023

**DOSSIER CLUB**

**Vous devrez remplir en ligne le lien ci-dessous le formulaire du club avant le 20 Mai 2023:**

**[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfkQkGUWTN5PyeY7GH4k-rhvFyPwp0qANXyTDOoaw-ZskbsOw/viewform?usp=pp\\_url](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfkQkGUWTN5PyeY7GH4k-rhvFyPwp0qANXyTDOoaw-ZskbsOw/viewform?usp=pp_url)**

Vous pouvez recopier ou copier le lien dans la barre d'adresse du navigateur Pour un meilleur fonctionnement nous vous conseillons d'utiliser les navigateurs "Google Chrome" ou "Mozilla Firefox".

*Si le lien ne fonctionne pas merci de nous avvertir par mail : [grgmcompetition@gmail.com](mailto:grgmcompetition@gmail.com) nous vous renverrons un nouveau lien.*

Seule la fiche pour ouvrir un compte à la buvette sera à remplir et à signer. Vous la trouverez en fin de dossier.

La fiche buvette est a renvoyer à l'adresse mail suivante : **[grgmcompetition@gmail.com](mailto:grgmcompetition@gmail.com)** avant le **20 mai**.



CHAMPIONNAT REGIONAL DE LA COUPE FORMATION 2 ET 3  
LA GRANDE-MOTTE, LE 4 JUIN 2023

## SUPPORTS MUSICAUX

### Supports musicaux:

- Si vous avez choisi une musique différente que celle proposée par le comité régional, celle-ci devra être envoyée par mail au COL. **Merci de le préciser à Chrystelle DURET** afin d'établir un ordre de passage (chrysduretgr66@gmail.com).

Adresse d'envoi des musiques :

[grgmcompetition@gmail.com](mailto:grgmcompetition@gmail.com)

- Date limite de dépôt : 20 mai 2023\*

**Il est conseillé de prévoir un double de vos musiques sur clé USB le jour de la compétition.**



CHAMPIONNAT REGIONAL DE LA COUPE FORMATION 2 ET 3  
LA GRANDE-MOTTE, LE 4 JUIN 2023

**OUVERTURE D'UN COMPTE POUR LA BUVETTE**

Nom du club (en toutes lettres) : Erreur : source de la référence non trouvée

Ville :

Sigle :

Je soussigné(e) président(e) du club cité ci-dessus,  
demande l'ouverture d'un compte à la buvette du championnat régional de la coupe formation 2 et 3  
organisé par la GRGM de la Grande-Motte le 4 juin 2023.

J'ai noté que l'ouverture de ce compte ne s'applique que pour la buvette tenue par la GRGM et qu'une  
pièce d'identité sera demandée lors de l'activation du compte sur place (cette pièce sera rendue avant  
le départ du club lors du règlement de la note)

Si vous désirez limiter l'accès au compte à certaines personnes vous pouvez les nommer ci dessous :

-

-

-

-

Je m'engage à régler intégralement le montant des consommations **avant le départ de la délégation  
du club.**

Fait à : le

Signature du (de la) président(e) et cachet du club

**A renvoyer avant le 20 mai 2023 au COL à l'adresse ci-dessous :**  
**grgmcompetition@gmail.com**